

Accord sur le nucléaire iranien: déclaration de l'UE sur le plan d'action global commun

1. Le plan d'action global commun, qui représente l'aboutissement de 12 ans d'efforts diplomatiques menés sous l'impulsion de l'UE et qui a été approuvé à l'unanimité par la résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations unies, est un pilier central de l'architecture de non-prolifération nucléaire à l'échelle mondiale et un facteur essentiel pour la sécurité dans la région. Sa mise en œuvre réussie continue à assurer que le programme nucléaire iranien demeure exclusivement pacifique. L'UE souligne que, dans le cadre d'un système de surveillance complet et rigoureux, l'Agence internationale de l'énergie atomique a vérifié à huit reprises que l'Iran respecte l'ensemble des engagements qu'il a souscrits en matière nucléaire.

2. L'UE est déterminée à ce que toutes les parties du plan d'action global commun continuent d'être intégralement et effectivement mises en œuvre. L'UE souligne que la levée des sanctions liées au nucléaire a des retombées positives sur les relations commerciales et économiques avec l'Iran, notamment pour le peuple iranien. Cela renforce la coopération et permet d'entretenir un dialogue permanent avec l'Iran.

3. L'Union européenne considère que la décision du président Trump de ne pas reconnaître que l'Iran respecte le plan d'action global conjoint s'inscrit dans le cadre d'un processus interne aux États-Unis. L'UE encourage ces derniers à maintenir leur engagement à l'égard du plan d'action global commun et, avant d'adopter toute nouvelle mesure, à prendre en considération ses implications sur leur sécurité nationale, celle de leurs partenaires et celle de la région.

4. Tout en exprimant les préoccupations que lui inspirent la question des missiles balistiques et les tensions croissantes dans la région, l'UE réaffirme la nécessité de traiter celles-ci en dehors du plan d'action global commun, au sein des formations et enceintes appropriées. L'UE est prête à promouvoir et à soutenir activement toute initiative visant à assurer un environnement régional plus stable, pacifique et sûr.

5. À une époque où plane une grave menace nucléaire, l'UE est déterminée à faire en sorte que le plan d'action global commun reste un pilier central de l'architecture internationale de non-prolifération.

[Le plan d'action global commun et les mesures restrictives \(informations générales\)](#)